



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Communiqué du 18 juin 2020

Interventions parlementaires de Daniel Fässler, Conseiller aux Etats

Les propriétaires de forêts appellent à l'aide

Deux interventions du conseiller aux Etats Daniel Fässler (AI) exigent un soutien direct et indirect pour les propriétaires forestiers. La Confédération doit garantir l'exploitation et l'entretien de la forêt et, ce faisant, son adaptation au changement climatique. En outre, la question est posée au Conseil fédéral, de savoir pourquoi la Confédération ne mise pas sur du bois suisse pour approvisionner l'armée en plaquettes de bois.

Les résultats juste publiés du quatrième Inventaire forestier national (IFN 4) rapportent une évolution inquiétante: il y a en Suisse toujours plus de forêts qui ne sont plus exploitées. En bien des endroits, faute de rentabilité, la récolte de bois et les soins sylvicoles qui lui sont associés ne peuvent plus être menés à bien. Afin de s'éviter des coûts, des propriétaires, surtout lorsqu'ils ne sont pas rattachés à une collectivité publique, délaissent leurs bois, en particulier dans les zones difficiles d'accès. Par conséquent, ces forêts ne peuvent plus remplir de manière optimale l'ensemble des fonctions que la société attend d'elles. La dégradation du marché du bois, le changement climatique et les infestations de scolytes vont encore exacerber la situation dans un avenir proche. Les forêts vieillissantes, sans rajeunissement, sont des «bombes à retardement» sensibles aux maladies, aux parasites et aux effets du changement climatique.

Dans une motion déposée le 18 juin 2020, le conseiller aux Etats Daniel Fässler, président de ForêtSuisse, demande au Conseil fédéral de prendre des mesures ciblées pour assurer la gestion et l'exploitation durables de la forêt suisse, comme le prévoit la Politique forestière 2020. Daniel Fässler réclame notamment des incitations financières pour les soins sylvicoles qui améliorent la stabilité des forêts, pour des coupes de sécurité et pour des reboisements adaptés au climat.

Dans un premier temps, le Conseil fédéral est appelé à mettre au moins 25 millions de francs par an à disposition et à élaborer, le cas échéant, les bases légales nécessaires.

(suite et second texte en page suivante)

L'armée suisse fait fausse route

La meilleure façon de soutenir l'économie forestière suisse est d'utiliser du bois suisse. Dans la loi sur les forêts, révisée en 2016, la Confédération s'engage à promouvoir le bois produit de manière durable et la conseillère fédérale responsable du dossier à l'époque avait explicitement promis de miser sur le bois suisse. Cependant, dans le cadre d'un appel d'offres public en cours d'*armasuisse* pour l'achat de plaquettes de bois-énergie, la Confédération s'engage sur la mauvaise pente: l'appel porte sur la fourniture de plus de 167'000 mètres cubes de bois sur quatre ans, divisé en cinq lots, à livrer sur 17 sites. Un appel d'offre international pour des volumes d'une telle importance désavantage inutilement les producteurs suisses de taille moyenne. Les critères d'attribution privilégiant le prix et moins la durabilité, il est à craindre que des fournisseurs étrangers remportent le marché. L'acheminement de ce bois représente environ 3800 trajets en camion. Mais l'appel d'offres n'évoque pas la question du transport. C'est une faveur pour des soumissionnaires étrangers. Dans le contexte actuel marqué par les débats sur le climat et la surabondance de bois suisse sur le marché indigène, le conseiller aux Etats Daniel Fässler a déposé une interpellation le 16 juin 2020. Elle demande au Conseil fédéral de fournir des explications sur cet appel d'offres et de l'annuler sans attendre.

Page du motionnaire avec lien (en attente de publication) vers la motion relative aux soins sylvicoles et à l'exploitation durables de la forêt:

<https://www.parlament.ch/de/biografie/daniel-f%C3%A4ssler/4056>

Interpellation 20.3626 (en allemand, traduction à venir) relative à l'appel d'offres d'*armasuisse*

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20203626>

Contacts

Daniel Fässler, président de ForêtSuisse, conseiller aux Etats, mobile +41 79 310 92 15
Urs Wehrli, responsable communication, tél. +41 32 625 88 00, mobile +41 79 798 24 31

ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers

ForêtSuisse – anciennement Economie forestière Suisse – est l'association suisse des propriétaires de forêts. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres qui permettent aux propriétaires et aux exploitants de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts.

L'association aide les propriétaires à commercialiser leur bois et à valoriser leurs prestations aux meilleures conditions. Elle offre une large palette de services dans les domaines de la formation, de la formation continue et de la gestion d'entreprise. Son magasin ForêtShop propose des articles pour le bûcheronnage et les métiers verts. L'association publie les deux principales revues forestières suisses, WALD und HOLZ et LA FORÊT. ForêtSuisse réunit en son sein les associations cantonales et régionales d'économie forestière, des cantons et des propriétaires de forêts. Une trentaine de personnes travaillent au siège central de ForêtSuisse à Soleure. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.foretsuisse.ch